



Groupe **ProActiv**



Groupe ProActiv

LIVRET D'ACCUEIL

DU BÉNÉFICIAIRE

Bilan de compétences • VAE • Formation

GROUPE PROACTIV

3 impasse du 58 rue George Sand – 37000 Tours
Tél. 02 47 46 30 08 • contact@groupeproactiv.com
www.groupeproactiv.com



Sommaire

1. Mot de bienvenue
2. Qui sommes-nous ?
3. Notre équipe
4. Nos prestations
5. Modalités pratiques
6. Accessibilité et situation de handicap
7. Confidentialité et protection de vos données
8. Vos droits, notre engagement qualité
9. Procédure de réclamation
10. Contacts utiles



1. Mot de bienvenue

Bienvenue au Groupe ProActiv,

Vous vous engagez aujourd'hui dans une démarche de bilan de compétences, de VAE ou de formation, et nous en sommes heureuses. Que vous cherchiez à faire le point sur votre parcours, à valider une expérience ou à monter en compétences, notre équipe met tout en œuvre pour vous accompagner avec écoute, bienveillance et professionnalisme.

Ce livret d'accueil vous présente notre organisme, notre équipe, nos prestations et les modalités pratiques de votre accompagnement. Il vous rappelle également vos droits ainsi que les engagements que nous prenons envers vous en matière de qualité et de confidentialité.

Nous restons à votre disposition tout au long de votre parcours pour répondre à vos questions.

L'équipe Groupe ProActiv



2. Qui sommes-nous ?

Depuis plus de 20 ans, Groupe ProActiv accompagne des particuliers et des entreprises dans leurs projets d'évolution professionnelle : bilans de compétences, validation des acquis de l'expérience (VAE), coaching, formations sur mesure, tests psychotechniques et évaluations externes.

Notre équipe est composée de psychologues du travail, de consultantes RH et de coachs certifiés, qui s'adaptent à vos objectifs, à vos besoins et à votre rythme, en présentiel, à distance ou en format mixte.

Nos agréments et notre expertise

- Certification Qualiopi, garantissant la qualité de nos processus d'accompagnement.
- Habilitation pour la réalisation de bilans de compétences financés par le CPF, les OPCO, France Travail, les employeurs et Transition Pro.
- Expertise reconnue dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, en partenariat avec l'AGEFIPH, l'OETH, la CARSAT et la médecine du travail.
- Habilitation à la passation de tests psychotechniques (récupération du permis de conduire) auprès des préfectures d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher.

Nos implantations

Nous vous recevons au plus proche de votre domicile ou de votre lieu de travail : Tours (siège), Amboise, Château-Renault, Chinon, Loches, Blois, Vendôme, Romorantin-Lanthenay, Orléans, Montargis et Châteauroux.



3. Notre équipe

Votre accompagnement est assuré par des professionnelles qualifiées, formées et régulièrement évaluées, conformément aux exigences du référentiel Qualiopi.

Zubida Hemarid

Directrice, psychologue du travail, référente handicap

Julie Morin

Consultante en bilan de compétences, psychologue du travail

Stéphanie Ovéjéro

Consultante en bilan de compétences

Delphine Bisson

Consultante en bilan de compétences

Fatima Hassani

Référente accessibilité

Le consultant ou la consultante qui vous accompagne est désigné(e) dès le premier entretien et reste votre interlocuteur ou interlocutrice de référence tout au long de votre parcours.



4. Nos prestations

Le bilan de compétences

Le bilan de compétences vous permet d'analyser vos compétences professionnelles et personnelles, vos aptitudes et vos motivations, afin de construire un projet professionnel ou de formation réaliste et réalisable.

Conformément aux articles L.6313-1, L.6313-4 et R.6313-4 à R.6313-8 du Code du travail, il se déroule en 3 phases :

- Phase préliminaire : analyse de votre demande et de vos besoins, définition du format le plus adapté.
- Phase d'investigation : analyse de votre parcours, de vos aptitudes, de vos motivations et de vos valeurs ; étude de la faisabilité de votre projet au regard du marché du travail (enquêtes métiers, immersions possibles).
- Phase de conclusion : formalisation de votre projet professionnel, remise d'un document de synthèse et élaboration d'un plan d'action.

Durée	Tarif indicatif	Financements possibles
Entre 9 et 24 heures	Entre 120 € et 180 €	CPF, plan de développement personnel



r	s	n
t	t	t
i	é	d
e	s	e
s	e	s
s	l	c
u	o	o
r	n	m
4	v	p
à	o	é
8	s	t
r	b	e
e	e	n
n	s	c
c	o	e
o	i	s
n	s	,
t	r	O
r	e	P
s		C
		O
		,
		F
		r
		a
		n
		c
		e
		T
		r
		a
		v
		a
		i
		l
		,
		T
		r
		a
		n
		s
		i
		t
		i
		o
		n
		P
		r
		o

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Nous vous accompagnons dans la constitution de votre dossier de VAE et dans votre préparation au passage devant le jury, afin de faire reconnaître officiellement l'expérience acquise au cours de votre parcours professionnel ou personnel.

Nos formations

Groupe ProActiv propose des formations sur mesure, notamment autour de l'accompagnement professionnel, de l'analyse de la pratique et du développement de l'autodétermination. Le programme, les objectifs, les prérequis et les modalités de chaque formation vous sont communiqués avant votre entrée en formation.





5. Modalités pratiques

Premier contact et prise de rendez-vous

Nous nous engageons à vous recontacter sous 48 heures suivant votre demande, et à vous proposer un premier rendez-vous d'information, gratuit et sans engagement, sous 7 jours.

Horaires d'accueil

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

Documents à apporter lors du premier rendez-vous

- Une pièce d'identité en cours de validité.
- Le justificatif de votre financement (accord CPF, prise en charge OPCO/employeur, notification France Travail...).
- Un CV à jour, si vous en disposez.

Modalités d'accompagnement

Selon vos besoins et vos contraintes, votre accompagnement peut se dérouler en présentiel dans l'une de nos implantations, à distance (visioconférence) ou en format mixte.



6. Accessibilité et situation de handicap

Groupe ProActiv est particulièrement attentif à l'intégration des personnes en situation de handicap. Nos locaux sont accessibles et nos outils d'accompagnement pédagogiques peuvent être adaptés en fonction de votre situation de santé (aménagement des horaires, du rythme, des supports, visites à domicile si nécessaire).

Pour toute question relative à votre accompagnement au regard d'une situation de handicap ou d'une contre-indication médicale, vous pouvez solliciter :

Zubida Hemarid : référente handicap – zhemarid@groupeproactiv.com

Fatima Hassani : référente accessibilité

Nous travaillons en partenariat avec l'AGEFIPH, l'OETH, la CARSAT et la médecine du travail afin d'étudier avec vous les possibilités de compensation disponibles.



7. Confidentialité et protection de vos données

Le cadre de votre bilan de compétences est strictement confidentiel. Conformément à l'article L.6313-4 du Code du travail, les résultats détaillés et le document de synthèse sont votre propriété exclusive et ne peuvent être communiqués à un tiers (employeur, financeur...) qu'avec votre accord écrit.

Conformément à l'article R.6313-7 du Code du travail, les documents élaborés pour la réalisation de votre bilan sont détruits au terme de la prestation, à l'exception du document de synthèse et des documents faisant l'objet d'un accord écrit de votre part en vue d'un suivi de votre situation, qui peuvent être conservés un an.

Vos données personnelles sont traitées dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et de la loi Informatique et Libertés. Elles ne sont ni cédées, ni vendues, ni transmises à des tiers non autorisés. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données, que vous pouvez exercer à tout moment auprès de contact@groupeproactiv.com.



8. Vos droits, notre engagement qualité

En tant que bénéficiaire, vous disposez des droits suivants :

- Le bilan de compétences ne peut être réalisé qu'avec votre consentement ; votre refus n'est ni une faute ni un motif de sanction si votre employeur en est à l'origine.
- Vous choisissez librement votre prestataire de bilan de compétences.
- Vous êtes destinataire exclusif des résultats de votre bilan (voir « Confidentialité »).
- Vous pouvez, à votre demande, bénéficier d'un entretien de suivi après la fin de votre bilan.

Dans le cadre de notre démarche qualité Qualiopi, Groupe ProActiv met en œuvre une procédure d'amélioration continue à partir de l'analyse des questionnaires de satisfaction (à chaud et à froid), des réclamations et des situations d'abandon éventuelles. Votre avis compte : il nous permet d'ajuster en continu la qualité de nos accompagnements.



9. Procédure de réclamation

Si vous rencontrez une insatisfaction concernant votre accompagnement, vous pouvez déposer une réclamation auprès de Groupe ProActiv, par l'un des moyens suivants :

- Par courrier postal à l'adresse du siège : Groupe ProActiv, 3 impasse du 58 rue George Sand – 37000 Tours ;
- Par courrier électronique à contact@groupeproactiv.com ;
- Directement auprès de la direction, lors d'un entretien sur rendez-vous.

Votre réclamation fera l'objet d'un accusé de réception sous 5 jours ouvrables, puis d'une réponse écrite, argumentée, dans un délai maximum de 30 jours calendaires. Si votre réclamation est fondée, des mesures correctives adaptées seront mises en place et leur suivi assuré.

Chaque réclamation est enregistrée dans un registre dédié, conservé pendant 3 ans et tenu à la disposition des auditeurs Qualiopi.



10. Contacts utiles

Adresse : 3 impasse du 58 rue George Sand – 37000 Tours

Téléphone : 02 47 46 30 08

E-mail : contact@groupeproactiv.com

Site internet : www.groupeproactiv.com

Référente handicap : Zubida Hemarid – zhemarid@groupeproactiv.com

Horaires d'accueil : Du lundi au vendredi, 9h00-12h30 / 13h30-18h00

Merci de votre confiance.